

Consultation publique - Préparation rendue nécessaire par les recherches impliquant la personne humaine, y compris préparation de médicaments expérimentaux et son glossaire

Du 22 mars 2022 au 22 juin 2022

Dans la continuité de la révision des Bonnes Pratiques de Préparation (édition 2007), l'ANSM met en consultation publique le projet de ligne directrice suivant :

LD 3 : Préparation rendue nécessaire par les recherches impliquant la personne humaine, y compris préparation de médicaments expérimentaux et son glossaire

Contexte

Les préparations pharmaceutiques représentent une activité importante des pharmacies d'officines et hospitalières et la maîtrise de la qualité des préparations pharmaceutiques est un enjeu de santé publique. En France, les activités de production des pharmacies d'officine et des pharmacies à usage intérieur (PUI) sont à ce jour encadrées par les Bonnes Pratiques de Préparation" (BPP) publiées en 2007 (30/11/2007).

Depuis 2016, l'ANSM a engagé des travaux de mise à jour des BPP.

Les objectifs de la mise à jour de la LD3 et de son glossaire sont notamment une actualisation des données technico-réglementaires, tant nationales qu'européennes.

Méthodologie

Ces travaux sont conduits avec le Comité Scientifique Spécialisé Temporaire de l'ANSM "Révision des bonnes pratiques de préparation - Finalisation des travaux".

+ [Consulter les ordres du jour et les comptes rendus](#)

Comment participer à la consultation de la ligne directrice 3

Consultez la ligne directrice - Préparation rendue nécessaire par les recherches impliquant la personne humaine, y compris préparation de médicaments expérimentaux



Consultez le glossaire



+ [Identifiez-vous ici](#)

A l'issue de cette étape d'identification, un code vous sera communiqué et vous serez invité à accéder à saisir vos commentaires.

Conservez ce code précieusement, il vous sera nécessaire pour revenir sur vos commentaires ultérieurement, ou pour en poursuivre la saisie.

Informations importantes pour faire parvenir vos commentaires

Tous les commentaires doivent être rédigés dans la plateforme mise à votre disposition ici.

NB : L'ANSM ne prendra pas en compte les commentaires soumis en dehors de la plateforme

Nous vous conseillons de préparer vos commentaires avant de les rédiger dans la plateforme.

Vous avez la possibilité de rédiger vos commentaires en plusieurs étapes **pour cela il vous faudra conserver le code fourni lors de votre première connexion.**

Aucun code ne pourra vous être ré-envoyé.